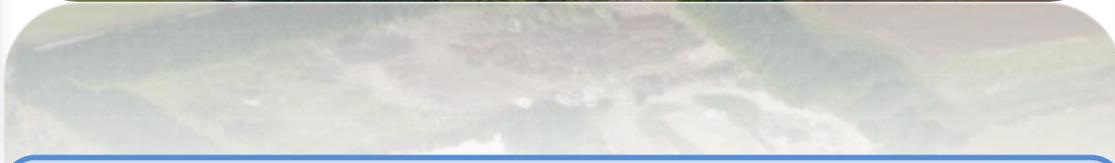




L'ECHO BOISSILLON

N°27 – Février 2018



Sommaire

Edito	p 2	Kermesse des écoles - AEEB	p 14
Evénements à venir	p 3	Travaux 2018	p 15
1 ^{er} salon des arts à Boissy	p 4	Abandon de la ZA de Boissy	p 15
Cérémonie du 11 Novembre	p 5	Petit memento d'urbanisme	p 16
Colis des anciens	p 5	Circulation et stationnement	p 17
Concours maisons illuminées	p 6	ASBC – Retour vers le futur	p 18
Noel des écoles	p 7	Recensement – Stage BAFA	p 19
Repas de Noel	p 8	Nouveau lotissement	p 20
Vœux du Maire	p 9	Maxi Market – Nouveau Taxi	p 20
Galette	p10	Information CCEJR	p 21
Rezo Pouce	p 11	Quelques loupés de comm.	p 22
Information du gouvernement	p 12	Etat Civil – Urbanisme	p 23
Journée sécurité routière seniors	p 13	Ciné-pause	p 24
		Agenda	p 24



EDITO

En débutant une nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets en cours ou à l'étude.

Avec un budget maîtrisé et contraint sans augmenter nos impôts locaux en 2017 de nombreuses réalisations ont été initiées et continueront cette année.

Il s'agit souvent de travaux d'entretien, de réhabilitation, de réparation ou de renouvellement de matériels. Ils concernent notre vie quotidienne

Cette année, un projet intercommunal important est en place, la construction d'une cantine et d'un centre de Loisirs pour Boissy courant 2018 qui donnera le point de départ d'une restructuration du site de l'école maternelle.

Les projets communaux déjà subventionnés qui ont dû être reportés faute de budget suffisant seront priorisés.

D'autres demandes de subvention pour des projets à l'étude sont en cours d'élaboration. Les projets concernés seront certainement programmés pour l'année 2019 :

- Mise aux normes PMR du parking et des sanitaires de la bibliothèque
- Aménagements sécuritaires avec pose de mobilier urbain.
- Un contrat rural programmé sur trois années qui comprendra trois opérations pour les écoles maternelle et élémentaire.

Voici donc le bilan et notre feuille de route pour les travaux communaux à venir qui sont nombreux.

Il nous faudra sans doute fixer des priorités du fait de la diminution des dotations annoncées, avec comme objectifs premier l'amélioration du quotidien, la sécurité de nos concitoyens et le mieux-vivre à Boissy le Cutté.

Nous resterons attentifs et le plus possible acteurs du Développement harmonieux de notre village. Notre mission est au service de la collectivité et chaque projet, chaque décision est prise dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Je vous souhaite à tous une belle année 2018.

S. SECHET

Evénements à venir

Commémorations à venir

Le Lundi 19 Mars à 10h30 à la bibliothèque.

Le Mardi 8 Mai, rendez-vous dans la cour de la mairie à 10h30.

Après les cérémonies, nous partagerons le verre de l'amitié en salle du conseil.

Réunion publique avec le SIARCE

Pour vous permettre d'en savoir un peu plus sur les travaux réalisés ou prévus par le SIARCE sur la commune ou pour poser vos questions quant à la qualité de l'eau de votre robinet ou tout autre sujet en rapport avec le SIARCE, une réunion publique est organisée par la commune **le jeudi 15 février à 19h30** dans la salle du conseil.

Ordre du jour :

- 1- Présentation des résultats du Schéma Directeur d'Assainissement:
 - Contrôle des réseaux
 - Planning prévisionnel des travaux
- 2- Rapport d'Activité du SIARCE 2017 pour Boissy le Cutté.
- 3- Echanges et discussions avec les administrés

Nous vous attendons nombreux !

S. SECHET



Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au plateau technique (un justificatif de domicile peut vous être demandé) :

- Le 10 Février 9h à 11h
- Le 28 Avril de 9h à 11h
- Le 2 Juin 9h-11h et 14h-17h

A noter sur vos tablettes !



La librairie du Poussin à l'essai pendant 3 mois à Boissy

La librairie du Poussin, une librairie ambulante, se propose de venir sur Boissy pendant une période d'essai de 3 mois à compter du 14 Février au matin. Elle se trouvera sur la place de l'église toute la matinée à côté du camion Babychou que vous connaissez déjà !

Venez jeter un œil !

Et il ne tient qu'à vous que cela continue !

Contact au :

06.37.63.46/16 ou sur
<http://lalibrairiedupoussin.com>.



Carnaval de Boissy le Cutté



Cette année, le carnaval aura pour thème : la Bande Dessinée et le Dessin Animé, il se déroulera le Samedi 24 Mars, départ à 15h dans la cour de la mairie.

Alors à vos outils pour réaliser vos plus beaux chars et n'oubliez pas vos déguisements ! Il ne vous reste qu'un peu plus d'un mois !

1^{er} Salon des Arts à Boissy le Cutté

Du 3 au 5 novembre 2017 la commune a accueilli au foyer rural une exposition qui a réuni une vingtaine d'artistes venus de Boissy et des villages alentour. Nous avons pu voir des peintures, sculptures, des œuvres de type typhanie (vitraux) et des photographies.

Lors du vernissage, le 4 novembre 2017, certains artistes étaient présents et expliquaient leur art avec passion.

Au cours de cette soirée plusieurs prix ont été décernés aux artistes, les lauréats sont :

Pour le prix du Syndicat d'Initiative de la Ferté Alais :

- ✓ Mme MARITE QUINTIN
- ✓ M. MICHEL NELSON

Pour le prix du Département remis par Mme MARIE CLAIRE CHAMBARET :

- ✓ M. MICHEL BERTHOU

Pour le prix du PNR remis par M. DAIGLE :

- ✓ Mme SYLVIE RAHARD

Pour le prix attribué par la Mairie :

- ✓ Mme JEANNINE RENAUD
- ✓ Mme JOCELYNE CAUDRON
- ✓ M. JEAN LUC BOITEL

A.VAUTHIER



Cérémonie du 11 Novembre

Comme chaque année nous avons honoré le devoir de mémoire avec la cérémonie du 11 novembre 2017. Le départ du cortège a eu lieu place de la mairie à 10 heures 30, nos nouveaux CMJ étaient du défilé et ont fait leur premier pas dans le monde officiel des élus avec leurs discours et l'appel aux morts.

A.VAUTHIER



Investiture des nouveaux CMJ

Le samedi 04 novembre 2017 a eu lieu l'investiture des nouveaux Conseillers Municipaux Juniors. Chloé, Asma, Laurayne, Lorenzo, Lukas et Adrien qui avaient été élus une quinzaine de jours auparavant.

Une cérémonie a donc été organisée en leur honneur par l'équipe municipale pour la prise officielle de leurs fonctions. Les anciens CMJ étaient également présents pour la passation de pouvoir sur un mandat qui durera deux années, le tout sous le regard bienveillant et fier des parents des nouveaux jeunes élus.

Mme Sylvie SECHET entama la cérémonie par un discours d'accueil aux intéressés, non sans une pensée particulière pour les CMJ sortants, Zoé, Inès, Laurayne qui a été réélue, Corentin, Gabriel et Tiago, avec qui nous avons passé deux années formidables.

L'investiture proprement dite pouvait alors débuter, avec la remise d'une carte de Conseiller Municipal Junior et une mallette contenant divers effets utiles pour les futurs conseils.



Ceux-ci ont d'ores et déjà pris part à plusieurs manifestations depuis cette date, commémoration du 11 novembre, remise des colis aux anciens, jury pour le concours des maisons illuminées, participation au service pour la galette des rois et aux vœux du maire.

L'événement de cette journée d'investiture était couvert par un journaliste du Républicain dépêché pour l'occasion et nous tenons également à remercier chaleureusement les entreprises STRF, SICAE et l'organisme Crédit Social des Fonctionnaires pour leur aimable participation.

F. AUCOULON

Concours des maisons illuminées

Cette année le concours des maisons illuminées a remporté un franc succès, 7 Boissillons se sont inscrits.

Les critères retenus pour juger la qualité des illuminations étaient :

- La densité d'illumination (quantité par rapport à l'espace),
- L'originalité de la réalisation,
- L'harmonie de l'ensemble

Le jury comprenait deux CMJ (Chloé et Adrien) et trois membres de la Commission Culture et Loisirs (Mme HUIBAN, Mme VAUTHIER et M. AUCOULON).

Les gagnants sont :

- 7^{ème} : M. BLANC
- 6^{ème} : M. CHANON
- 5^{ème} : Mme ECCLI
- 4^{ème} : M. ALLEAUME
- 3^{ème} : M. CASALIGGI
- 2^{ème} : M. DUPERCHE
- 1^{er} : M. FERREIRA

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine.

A.VAUTHIER



Noel des écoles

En ce tout dernier jour d'école avant les vacances et malgré un emploi du temps très chargé, le Père Noël a pu faire une petite halte à l'école maternelle Niki de Saint Phalle, pour un petit coucou aux enfants.

Bien entendu, il n'est pas venu les mains vides, puisqu'il a ramené de nombreux cadeaux pour les classes, que chaque élève a pu recevoir et mettre de côté pour la future rentrée scolaire. Des petites papillotes leur étaient également distribuées, qu'ils dégusteront chez eux en patientant jusqu'au jour tant attendu.

En échange, les enfants l'ont remercié en fredonnant de jolies chansons. Le Père Noël est reparti le sourire aux lèvres, remotivé pour terminer sa longue tournée et gâter tous les enfants du monde entier.

Pour fêter cela, les enfants se sont retrouvés autour d'une petite collation organisée par l'équipe enseignante, jus de fruits et gâteaux préparés pour l'occasion par des parents d'élèves.

F. AUCOULON



Colis des anciens

Le 13 décembre 2017, le CCAS accompagné des jeunes conseillers a accueilli, dans la salle du conseil, les aînés de la Commune pour la distribution annuelle des colis marquant les fêtes de fin d'année, avec bien sûr café ou thé et viennoiseries.

Nos anciens venus nombreux recevoir ce coffret contenant cette année des produits de la SAVOIE ont pu profiter de cette rencontre pour converser ensemble dans une ambiance très conviviale.

Le CCAS



REPAS DE NOEL

Le jeudi 14 décembre 2017, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont pu déguster un menu qui semblait tout droit sorti d'un restaurant gastronomique. Il y avait en entrée salade de surimi et pépinette, suivie de pommes duchesse et sauté de dinde aux marrons, le fromage, avec en prime trois desserts, bûche au chocolat, clémentine et papillote au chocolat. Ce traditionnel repas de Noël où l'ordinaire était considérablement amélioré, était servi sur des tables dressées avec goût par le personnel de cantine encadrant et décorées pour la circonstance avec des objets confectionnés par les enfants du centre de loisirs de la commune.

Comme en témoignent les photos, les jeunes convives semblaient satisfaits de cet agréable moment passé entre eux et n'ont certainement pas manqué de trinquer avec un jus de fruits, aux futures vacances et à l'arrivée des fêtes qui approchaient

F. AUCOULON





Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le Samedi 20 Janvier dernier dans la salle des fêtes rénovée en présence de M. FRANCK MARLIN Député, M. le président de la CCEJR M. JEAN-MARC FOUCHER, des Conseillers départementaux Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET et M. ALEXANDRE TOUZET, des Maires et Adjoints des communes voisines de Villeneuve sur Auvers et Auvers Saint Georges.

Cette cérémonie a été l'occasion de remercier pour leur investissement sur notre commune tous les artisans, commerçants, chefs d'entreprises et partenaires techniques (SICAE, BEHC, SIARCE, SEE, STRF et CHADEL)

Un petit mot pour les Nouveaux Conseillers Juniors qui ont entamé un mandat de 2 ans et qui sont déjà impliqués dans leur nouvelle fonction.



Un témoignage de reconnaissance aux représentants des Ecoles, de la Gendarmerie Nationale, des sapeurs-pompiers mis à contribution et impliqués de façon permanente à nos côtés.

Aux Conseillers Départementaux qui mènent leur mission avec cœur et permettent aux projets municipaux de voir le jour. Ils sont le trait d'union de proximité qui permet de faire valoir les besoins de nos communes car ils sont également Maires et confrontés au quotidien d'une municipalité.

A notre intercommunalité héritière de nombreuses compétences transférées. Ces transferts sont un avantage pour notre commune puisque cela nous permet de maintenir notre patrimoine en état (compétence voirie et éclairage public) et de proposer des services que la commune aurait du mal à supporter financièrement (Compétence petite enfance / jeunesse).

Cette cérémonie a été l'occasion également de remettre à M. MANCHERON DIDIER la médaille d'or du travail et de récompenser les lauréats du concours des maisons illuminées (voir l'article sur ce sujet).

Le mot de la fin a été laissé à nos Conseillers Juniors nouvellement élus qui ont souhaité « que 2018 exauce tous les vœux ».

La cérémonie s'est achevée par un moment convivial autour d'un verre.



S.SECHET

Galette des rois

Pour démarrer la nouvelle année dans de bonnes conditions, nous avons accueilli nos anciens dans la salle des fêtes à l'occasion de la fête de l'Épiphanie le 7 janvier 2018. Tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'une galette, confectionnée par le boulanger de la commune, et la traditionnelle bolée de cidre.

L'orchestre de Mr MATHOUT était présent pour accompagner les danseurs.

Tous ont apprécié cette après-midi festive et ont pu se remémorer l'année écoulée.

Nous leur souhaitons une bonne et heureuse année et surtout une très bonne santé, dans l'attente de les revoir très prochainement.

LE CCAS





REZO POUCE



Pour se déplacer partout et à tout moment sur le territoire du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français !

Pour les **petits trajets ponctuels ou réguliers**, en complément des moyens de transports existants, le Parc naturel régional du Gâtinais français met en place sur son territoire le système **d'autostop organisé et sécurisé « Rezo Pouce »**.

1 JE M'INSCRIS GRATUITEMENT

- SUR LE SITE
- EN MAIRIE



2 JE REÇOIS MON KIT DE MOBILITE

3 J'UTILISE REZO POUCE



L'inscription au Rezo Pouce est **gratuite** : elle se fait dans les **mairies participantes**, à la Maison du Parc ou directement sur le site Internet de Rézo Pouce. Il faut signer la Charte de bonne conduite et fournir une pièce d'identité et une photo pour participer à la sécurisation du réseau. Chaque nouvel inscrit, en tant qu'autostoppeur et/ou conducteur, reçoit ensuite un « **kit de mobilité** » ainsi qu'une **carte de membre** directement à son domicile. Une fois la carte de membre reçue, l'autostoppeur peut utiliser les **arrêts Rezo Pouce** matérialisés par des panneaux, et le conducteur peut prendre des autostoppeurs aux arrêts.

Il n'y a pas de prise de rendez-vous préalable : c'est de l'autostop ! Le conducteur membre de Rezo Pouce est reconnaissable à un macaron collé sur le pare-brise de son véhicule. Autostoppeur et conducteur présentent leur carte de membre au moment de l'embarquement. Pour sécuriser encore plus la pratique, les passagers peuvent envoyer un SMS au 07.83.80.99.81 pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés ou le numéro de membre de la personne pour permettre une traçabilité du trajet !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux jeunes **à partir de 16 ans** ! Pour obtenir une carte de membre spécifique 16-18 ans, il faut fournir une autorisation parentale et une pièce d'identité du responsable légal lors de l'inscription.

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous :

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>

www.rezopouce.fr

Boissy le Cutté a adhéré au 'Rezo Pouce'. Les panneaux annonçant les arrêts Rezo Pouce sont attendus d'un moment à l'autre sur la commune !

Inscrivez-vous et tentez l'expérience !

Je risque d'attendre longtemps ?

- Les arrêts sont placés sur des axes passants afin de garantir la prise en charge.
- Les arrêts sont sécurisés de sorte que le piéton puisse attendre et qu'un véhicule puisse s'arrêter en toute sécurité.
- Afin d'améliorer la prise en charge, il est essentiel d'utiliser la fiche destination que l'on trouve dans le kit et que l'on peut créer sur notre site internet.
- Le temps d'attente (avec fiche destination) moyen s'élève à 10 minutes.

Rezo Pouce ... c'est Payant ?

- L'inscription et l'utilisation sont gratuites !
- Dans le cas d'un trajet long et/ou régulier, le conducteur peut demander un dédommagement à hauteur de 0,05 cts €/km (50 cts €/10 km, coût de participation au frais de carburant).

C'est dangereux, je ne sais pas qui je vais rencontrer !

- Le but de notre dispositif est de créer une communauté d'utilisateurs (passagers et conducteurs) reconnaissables grâce à des éléments distinctifs (carte de membre, fiche destination, macaron).
- Chaque membre du réseau s'engage au travers d'une charte et fournit sa pièce d'identité.
- Il n'est pas obligatoire de monter dans un véhicule ni de prendre un autostoppeur.
- A chaque rencontre, chacun peut demander la carte de membre.

À compter du 1er mars 2018, un **nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au centre des finances publiques d'Etampes**.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire. Ils seront reçus sans file d'attente, en se présentant avec tous les documents utiles, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr (rubrique « Contact »).

Ils trouveront, à tout moment, tous les services en ligne et de nombreuses réponses à leurs questions d'ordre général ou personnel (via leur espace Particulier ou Professionnel).

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, le centre des finances publiques est doté d'un espace PC libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

OÙ ACHETER UN TIMBRE FISCAL POUR VOS TITRES D'IDENTITÉ ?

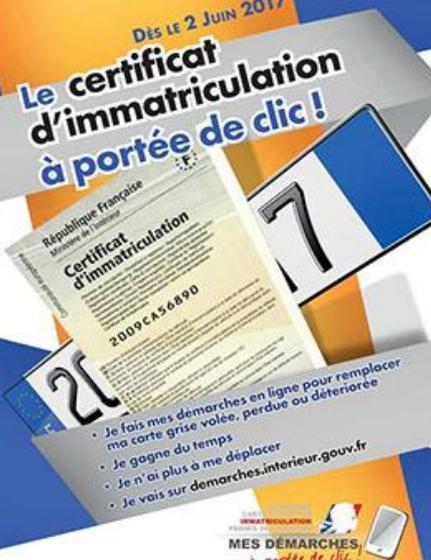
-  Dans un **bureau de tabac** si le commerce en propose la vente
-  Auprès de **certaines administrations**¹ : centres des finances publiques, trésoreries, services des impôts des entreprises, certaines préfectures ou sous-préfectures
-  Pour une demande de passeport ou pour un renouvellement de carte d'identité en cas de perte ou de vol : <https://timbres.impots.gouv.fr>

1. Avant de vous déplacer, renseignez vous auprès de ces administrations pour savoir si leurs services vendent des timbres fiscaux.

De plus en plus de nouveaux services sont disponibles sur internet comme l'achat de timbres fiscaux, la demande de certificat d'immatriculation de votre véhicule, une demande de permis de conduire ou encore les demandes de papiers d'identité. Les démarches s'en trouvent simplifiées même si le système ne vous permet pas de réaliser la totalité des opérations en ligne.

Dès le 2 Juin 2017

Le certificat d'immatriculation à portée de clic !



- Je fais mes démarches en ligne pour remplacer ma carte grise volée, perdue ou détériorée
- Je gagne du temps
- Je n'ai plus à me déplacer
- Je vais sur demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Mes démarches à portée de clic EN ESSONNE !



PASSEPORT • PERMIS DE CONDUIRE
CARTE D'IDENTITÉ • IMMATRICULATION
DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES

RENDEZ-VOUS SUR : www.essonne.gouv.fr

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches



- Je fais mes démarches en ligne
- Je gagne du temps
- Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Journée Sécurité Routière des Séniors Edition 2018

L'association « Ensemble Contre l'Insécurité Routière » (Gendarmerie Nationale, SAMU-91, les pompiers de l'Essonne et le CEESAR), à laquelle s'associent le Conseil Départemental et la Préfecture de l'Essonne, la Communauté de Communes entre Juine et Renarde (CCEJR), les CLIC Sud Essonne et Orgessonne, organise le **jeudi 22 mars 2018 à l'Espace Jean Monnet à Etréchy de 8h30 à 17h**, une journée de sensibilisation des seniors à la sécurité routière.

Programme :

- ✓ Le matin, on révise le Code de la Route
- ✓ Le midi, repas offert aux participants de l'après-midi
- ✓ L'après-midi, place à des ateliers ludiques :
 - Comment prendre un rond-point;
 - Parcours avec lunettes de simulation, réflexiomètre pour tester votre réactivité
 - Quizz sur les panneaux de signalisation;
 - Je prends soin de ma vue et de mon audition
 - Gestes de premiers secours

Cette journée s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, résidant sur les communes de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) et de Brière Les Scellés, St Hilaire, Boutervilliers, Boissy le Sec, Mérobert, Le Plessis St Benoist, Authon la Plaine, Ste Escobille et Chatignonville.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire obligatoirement auprès de Mme MIRABEL

Service de maintien à domicile de la CCJR

—
01 60 80 67 21

Date limite d'inscription :

Lundi 5 mars 2018

JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SÉNIORS

LE JEUDI 22 MARS 2018
ESPACE JEAN MONNET À ÉTRÉCHY
ACCUEIL À PARTIR DE 8H30
JOURNÉE GRATUITE, REPAS OFFERT

Pour Jérôme

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Places limitées

Code de la route
Gestes de premiers secours
Audition Vision
Parcours Réflexes

CONTACT :
ELODIE MIRABEL
01.60.80.67.21

Logos: Gendarmerie Nationale, SAMU-91, CEESAR, Essonne, Préfecture de l'Essonne, CCEJR, CLIC Sud Essonne, Orgessonne, Sécurité Routière Tous Responsables, AED, Quentin.



A vos agendas !

La kermesse de Boissy le Cutté aura lieu cette année le 30 juin.

Au programme de cette belle journée :

- Le matin, **spectacles** des enfants
- De 11h30 à 13h30, **barbecue**, comme chaque année, en prévente uniquement
- L'après-midi, **kermesse**, avec les différents stands habituels (poney, structure gonflable, pêche aux canards...etc.), et quelques nouveautés sur le thème choisi de cette année : **Astérix et Obélix** !
Et bien sûr, le tirage au sort de notre tombola.

Nous aurons, comme chaque année, besoin de bénévoles, pour la tenue des stands.

Si la kermesse ne bénéficie pas d'un nouvel élan cette année, elle **disparaîtra !!!** 😞

Alors, Parents, mobilisez-vous : vous serez sollicités par le biais de vos enfants scolarisés.

Boissillons, envie d'aider ? Vous pouvez vous manifester par mail à xavier.sev@free.fr



INFO TOMBOLA : à partir du 5 mars, vous pourrez être sollicités par nos petits Boissillons qui vont faire du porte à porte pour vendre des tickets de tombola.

Un challenge interclasse (CM) est prévu avec une récompense à la clé !!!

C'est pourquoi nous vous demandons de la bienveillance à leur sujet. Le tirage des gagnants se fera le jour de la kermesse alors venez nous rendre visite !

Parmi les 1^{ers} lots : un repas au restaurant gastronomique *Le relais de Cocatrix*, un drone et un vidéoprojecteur portable.

RAPPEL : Chaque année, l'AEEB organise la kermesse, le barbecue et la tombola afin de reverser les bénéfices aux écoles : cela permet aux enfants de profiter de sorties, de spectacles de Noël, de livres comme cadeaux de Noël ...

L'AEEB

Travaux 2018

La commune envisage pour l'année 2018 de nombreux travaux qui sont en partie déjà subventionnés et avaient été reportés faute de possibilité budgétaire de la commune.

Voici la liste des travaux à programmer cette année :



- Le changement du système de chauffage de notre église
- La réhabilitation et réorganisation du Rez-de-chaussée de la mairie
- La création d'une armoire d'Eclairage public
- La pose de 4 Radars pédagogiques (RD 191, RD 56 et RD 148)
- L'aménagement des jeux des cours des écoles élémentaire et maternelle
- La pose d'un kiosque et d'un skate park à l'espace loisirs (ancien stade)
- L'équipement et la création d'un réseau électrique à l'étage de la mairie (Pièce des archives)

Un petit rappel pour ceux qui seraient étonnés de ne pas voir de travaux de voirie dans cette liste, les travaux sur certaines rues de la commune sont désormais gérés conjointement avec la Communauté de Communes CCEJR notamment pour les enrobés et les trottoirs. Des demandes de réfection ont été effectuées auprès de la CCEJR concernant certaines de ces rues mais nous devons rester néanmoins dans une enveloppe budgétaire annuelle... tous les travaux nécessaires ne pourront pas être réalisés sur une année (voir l'article 'circulation et stationnement') !

S.SECHET & JM DUMAZERT

Abandon de la ZA de Boissy ...

Comme vous l'a annoncé Madame le Maire lors de ses vœux, la Zone d'Activités de Boissy le Cutté ne verra pas le jour... du moins pas avant quelques années.

En effet, le projet est dans les cartons du PLU de la commune depuis sa toute première version en 2012 mais la compétence économique revenant à la Communauté de Communes (CCEJR), la commune seule ne pouvait pas faire grand-chose si ce n'est relancer ce projet à chaque enlèvement.

Ce qui fut fait puisque ce projet a été maintenu et retouché dans la dernière version du PLU entre 2014 et 2016, en passant d'une zone purement artisanale à une zone commerciale et artisanale, ce qui était plus dans l'air du temps et correspondait plus à l'idée que s'en faisait la CCEJR.

Malheureusement, les finances ne suivant pas du côté de la CCEJR et après plusieurs réunions organisées par la commune en 2017 pour relancer l'opération, ce projet de ZA n'a pas pu se conclure assez rapidement pour STRF qui nous a annoncé en Décembre 2017 ne plus mettre en vente le terrain pressenti pour cette ZA. STRF a désormais besoin de ces terrains. Du coup, finie aussi la déviation de la RD56, Boissy doit conserver le dangereux carrefour des 2 RD. De l'aveu même de STRF, rien ne dit que ces terrains ne se retrouveront pas en vente d'ici quelques années mais pour le moment le groupe en a besoin pour sa propre activité.

Domage, nous étions en pourparlers avec Transdev qui occupe actuellement une partie du site STRF et qui était d'accord pour occuper un tiers de la superficie de la future ZA. C'était une très bonne première pierre à la création de cette ZA et aurait pu permettre une meilleure desserte de bus sur Boissy.

Malheureusement, la ZA n'a pas pu se concrétiser à temps et Transdev va devoir quitter Boissy très prochainement. Mais rassurez-vous, la CCEJR s'est très rapidement portée au secours de Transdev en proposant un emplacement dans la ZA d'Etrechy. En résumé, abandon officiel de la ZA de Boissy fin Décembre 2017 et opportunité pour Transdev à Etrechy début Janvier 2018 ... Chacun se fera sa propre idée !

JM DUMAZERT



Petit memento des règles d'urbanisme



La plupart des infractions au Code de l'Urbanisme sont dues à la méconnaissance des textes en vigueur.

Outre les quelques règles présentées ci-dessous, il faudra aussi vous assurer que ce que vous envisagez de faire correspond au règlement de la zone dans laquelle se situe votre parcelle. Ce règlement fait partie des documents du PLU disponibles sur le site de la commune (www.Boissy-le-cutte.fr onglet 'Documents' puis 'Plan Local d'Urbanisme'). Vous pourrez aussi y retrouver un lien vers les formulaires de demandes d'autorisation d'urbanisme (CERFA) (www.Boissy-le-cutte.fr onglet 'Liens Pratiques' puis 'Documents d'Urbanisme').

Travaux à déclarer en mairie	Quel type de formulaire remplir	Exemples
Toute construction nouvelle entre 2m ² et 20m ² : garage, abri de jardin (avec ou sans fondation)	Déclaration préalable	Abri de jardin de 10 m ² (même vendu en magasin de bricolage 'annoncé' sans Permis de construire)
Toute construction nouvelle d'au moins 20m ²	Permis de construire	Garage de 25 m ²
Extension de moins de 40m ² d'une construction existante	Déclaration préalable	Véranda de 30 M ²
Extension d'au moins 40m ² d'une construction existante	Permis de construire	Carport de 45m ²
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable	Changement des menuiseries, ravalement, modification de façade, ajout de parement, création ou modification d'ouvertures
Modification des toitures	Déclaration préalable	Réfection de toiture à l'identique, changement de toiture, remplacement, création ou suppression d'une fenêtre de toit, installation de panneaux solaires
Changement de destination des locaux	Déclaration préalable	Transformation d'un local commercial en habitation, transformation d'un garage en chambre
Aménagement des combles si création de plancher ou d'ouverture	Déclaration préalable	Aménagement d'un étage d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80m
Equipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables	Déclaration préalable	Condenseur de climatisation, pompe à chaleur
Piscines	Déclaration préalable	Piscine d'au moins 10m ²
Clôtures	Déclaration préalable	Clôture sur voie publique ou entre voisins

Vous trouverez aussi sur le site internet de la commune des informations complémentaires sur les documents à joindre à votre dossier (aussi disponibles sur le site du gouvernement <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>).



J.M. DUMAZERT

ASBC - « Retour vers le futur »

Cette année encore, l'ASBC, vous a présenté son spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Boissy le Cutté.

A travers, les différents tableaux, petits et grands nous ont fait vivre des moments de danses et de chorégraphies sur des musiques mêlant modernité et temps plus anciens.

Nous remercions tous les participants, notre professeur de danse Ariane, les accessoiristes, costumières, maquilleuses, couturières, tous les bénévoles et la Mairie d'avoir fait la réussite de ce spectacle.

Les membres de l'ASBC.





RECENSEMENT de la population 2017

Nous avons eu connaissance du dernier recensement 2017 qui montre un tassement de la population sur la commune depuis quelques années. A ce jour, le chiffre officiel publié à l'INSEE de la population de Boissy le Cutté est de 1328 habitants, population totale au 1^{er} Janvier 2017.

Ce chiffre va nécessairement croître sur 2018 avec les constructions du nouveau lotissement.

Recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes de nationalité française atteignant l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser. Ils ont trois mois à partir du jour de leurs 16 ans pour le faire en mairie munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, aux concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Autorisation de Sortie du territoire

Elle est obligatoire depuis Janvier 2017 pour les mineurs non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>



Ville de Cerny Essonne

8 rue Deguennin 91090 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🌐 mairie@cerny.fr

La collectivité propose en partenariat avec la ligue de l'enseignement de l'Essonne :

BAFA



Une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

** Une journée de formation au Prévention & Secours Civiques de niveau 1 est incluse.*

Plus de renseignements auprès du service Jeunesse au

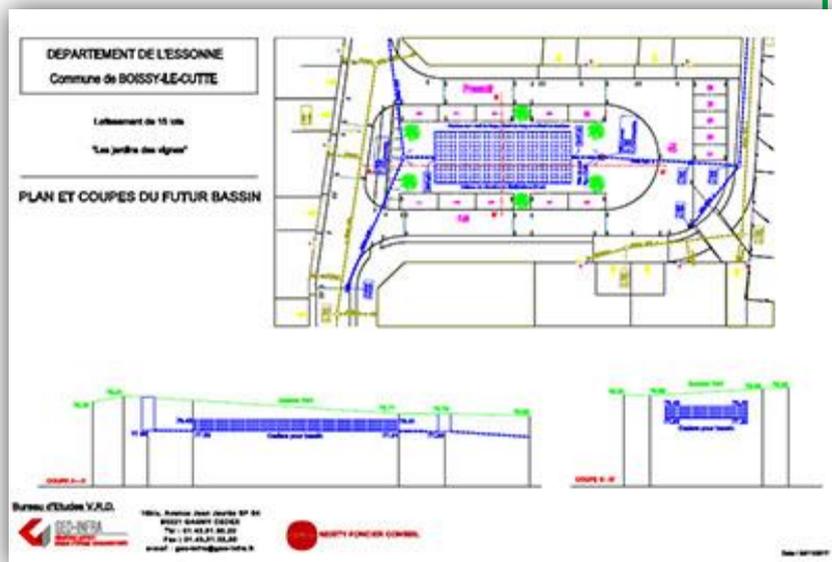
01-69-23-11-29 ou par mail frederic.goncalves@cerny.fr

En association avec le2pointzero
Date limite d'inscription le 9 Mars



Nouveau Lotissement : quelques précisions

Pour couper court aux différents bruits qui circulent sur la commune concernant le nouveau lotissement entre la rue des Vignes et la ruelle Godard, sachez que pour le moment les travaux réalisés ne correspondent pas tout à fait à ce qui était prévu. La délimitation des parcelles et les voiries sont conformes bien que l'enrobé soit à refaire sur certains endroits et cela devra être réalisé avant la rétrocession à la commune. Par contre, le bassin de rétention à ciel ouvert existant à l'heure actuelle ne fait pas partie des plans du lotissement approuvés par la municipalité.



La mairie est donc entrée en contact avec le notaire chargé de la vente des terrains et a obtenu, avec l'aide du service urbanisme de la CCEJR, que soit conservée auprès du notaire une caution correspondant à l'enfouissement de ce bassin et la réalisation d'une placette avec quelques arbres comme cela était convenu sur les plans du lotissement approuvés lors du dépôt du permis de lotir. Quelques aménagements complémentaires sont aussi prévus comme la sécurisation du devers en entrée de lotissement.

Comme annoncé dans le précédent Echo Boissillon, les quinze permis de construire déposés sur ce lotissement ont tous été acceptés et les travaux ne devraient plus tarder. Enfin, la réalisation du bassin enterré a dû commencer au moment où vous lisez ces lignes et la placette, futur lieu de vie tel que prévu dans le Plan Local d'Urbanisme, devrait voir le jour dans la foulée.

J.M. DUMAZERT



De Mini à Maxi Market

Si vous ne l'avez pas encore remarqué, votre supérette a changé d'enseigne. Et pas seulement par le renouvellement de la devanture : plus contemporaine, plus lumineuse mais également pour passer de Mini à ... Maxi Market ! (Franchise fournisseur de petit commerce).

Toujours souriants, Nadia et Hassan vous proposent une large gamme de produits frais, surgelés et épicerie, mais surtout des fruits et légumes de qualité et à des prix raisonnables.

Un service de point relais affilié à Mondial Relay, pour la réception et l'envoi de colis sur internet ou autre. De larges horaires d'ouverture même les jours fériés : de 8h00 à 22h00. Paiement en espèces et carte bleue sans minimum. Nadia prépare toujours ses bons petits plats marocains, couscous et tajines, pour le plaisir des gourmands !

J. ALLEAUME

Un nouveau Taxi sur Boissy

Boissy le Cutté compte un nouveau taxi parmi les entreprises de la commune. **Max Vellin-Patche** assure aussi les transports médicaux conventionnés, les transports toute distance et les transferts vers les gares et les aéroports. Vous pouvez le contacter au **06.77.59.27.55** ou à l'adresse **taxi.boissy-le-cutté@gmail.com**. Des coordonnées à conserver précieusement à portée de main (aussi disponible sur le site de la commune, onglet 'Vie économique et Associative').



Guichet Unique, rue René Cassin à Lardy

Cet espace vient d'être reconverti en « guichet unique » par notre Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. Le principe : vous arrivez avec une question, une demande et vous repartez avec une réponse ! C'est pour tous les âges et pour tous les habitants du territoire de la CCEJR.

En parallèle de cette mission de guichet unique, il y aura un espace de vie intergénérationnel. L'objectif est de créer des liens entre les différentes générations autour d'activités et de moments de partage (organisation d'activités telles que le jeu, ateliers cuisines, sorties, spectacles...).

C'est un lieu d'accueil, d'information, d'échange et de partage pour toutes les générations !

Vous trouverez à disposition une salle informatique, plusieurs sources documentaires (orientation, informations pratiques concernant le territoire...) mais également un service à votre disposition pour vous renseigner et/ou vous accompagner dans vos démarches administratives, recherche d'emploi, informations relatives aux services à la personne disponibles sur le territoire...

Nos horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 16h



Stéphanie Héraud
Chargée d'accueil
Communauté de Communes
Entre Juine Et Renarde

Tél : 01 60 82 85 58
espaceinfo-lardy@ccejr.org



Le 2.0 de la CCEJR (www.Le2pointzero.com)

Le 2.0, la structure de la Communauté de Communes CCEJR, vous propose son aide si vous avez des questions sur un projet Erasmus, le Service Civique, des dispositifs d'accompagnement musical, ou des projets solidaires.

Cette structure peut aussi vous accompagner dans la rédaction de vos CV pour vos recherches d'emploi ou vos entretiens d'embauche, vos recherches d'emploi sur le territoire de la CCEJR ou des stages de babysitting ou le BAFA (voir annonce dans les pages précédentes) ou vos orientations en stage.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, ce service organisé par la Communauté de Communes CCEJR est fait pour vous.

Information Relais Assistants Maternels

Jeudi 22 mars à 20h au relais 9bis rue de Bretagne à Bouray sur Juine

Conférence « familles d'aujourd'hui », pour les parents de jeunes enfants et les professionnels

Inscriptions souhaitées au : 01 60 82 62 53 (répondeur)

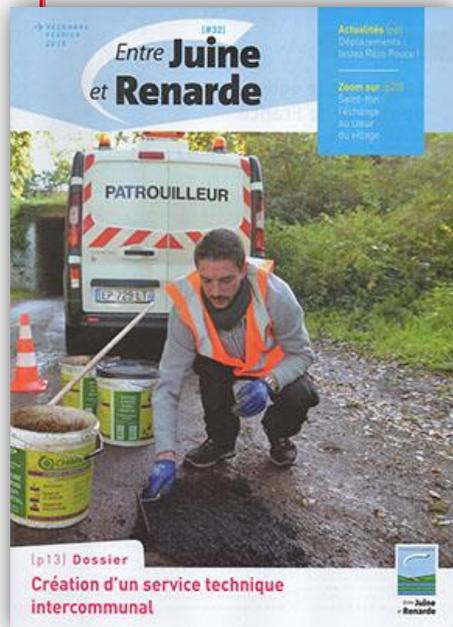
Relais Assistants Maternels entre Juine et Renarde

9 bis rue de Bretagne, 91850 Bouray sur Juine. Tel : 01 60 82 62 53



Quelques 'loupés de communication'

Il y a eu ces derniers temps quelques 'loupés' dans la communication de la CCEJR.



Vous n'avez par exemple pas reçu la dernière édition du journal intercommunal 'Entre Juine et Renarde' N° 32 qui devait vous présenter les informations de la Communauté de Communes entre Décembre 2017 et Février 2018 (le prestataire censé distribuer le magazine n'a pas correctement fait son travail !)

Sachez que ce numéro donnait des informations sur Boissy le Cutté comme par exemple l'annonce d'un projet pour 2018 de la construction d'un centre de loisirs/restauration (en p14 et un rappel en p15) et tout un dossier sur les transferts de nouvelles compétences telles que la gestion de l'eau ou de l'éclairage public. Il était censé vous fournir aussi les informations nécessaires aux inscriptions de vos enfants aux différents séjours hiver/printemps/été organisés par la CCEJR. Les préinscriptions sont désormais closes pour les séjours hiver et printemps mais il vous reste quelques jours pour les inscriptions aux séjours été. Ce magazine est disponible sur le site de la CCEJR et un lien a été rajouté sur la première page du site de Boissy-le-Cutté (www.Boissy-Le-Cutte.fr ou flasher le QR Code qui apparait en première et dernière page de cet Echo Boissillon).

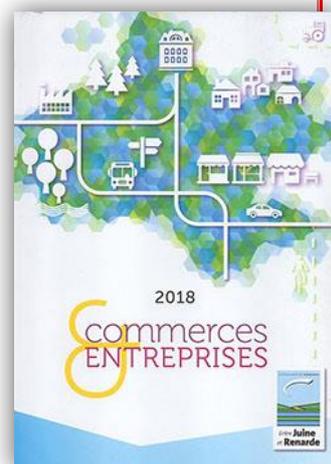
Au passage, le calendrier des ramassages 2018 pour les déchets ménagers, déchets verts ou la marche à suivre pour les encombrants n'a pas non plus été distribué sur Boissy le Cutté. Quelques calendriers sont disponibles en mairie (qui a pu s'en procurer quelques-uns mais pas suffisamment pour les distribuer à tous les Boissillons) et il est aussi disponible sur le site internet de la commune (rubrique environnement).



Enfin, vous devez avoir reçu dans vos boites aux lettres un annuaire des entreprises de la Communauté de Communes réalisé par le 'Service Développement Economique et Emploi' de la CCEJR. Sachez que la commune n'a pas été contactée (et Boissy n'est pas seule dans ce cas !) ni pour fournir les informations dont elle disposait (les entreprises de Boissy sont répertoriées sur le site de la commune et cette liste est mise à jour sur simple demande du responsable de l'entreprise) ni même pour vérifier la liste des entreprises retenues par la CCEJR.

Bien qu'il soit spécifié en dernière page de l'annuaire que certaines entreprises n'ont pas souhaité figurer dans cet annuaire, nous ne pensons pas que la boulangerie, le salon de coiffure, les 3 cafés/bars/restaurants de Boissy et le taxi, pour ne parler que d'eux, aient refusé de faire partie de cette parution !

Cet annuaire devrait très prochainement être mis en ligne sur le site de la CC et toutes les entreprises de la CCEJR pourront demander gratuitement à y paraître. Pour l'instant, nous invitons toutes ces entreprises à se faire connaître auprès de la CCEJR en utilisant les informations données à cet effet à la fin de l'annuaire.



J.M.DUMAZERT

ETAT CIVIL

Naissances :



VANG Jessie	le 10 mai 2017 à Étampes
CARVALHO Ricardo Julian	le 7 juillet 2017 à Étampes
BLOND Gabriel Jacques André Marty	le 17 juillet 2017 à Étampes
VASSEUR Lenny José Jean-René	le 2 août 2017 à Étampes
CHARLET Lyloo Thérèse Michele	le 18 septembre 2017 à Étampes
AUDUREAU Milann Pascal Yves	le 28 novembre 2017 à Etampes
DOMMART CHAILLOUX Jade Yvonne Marie	le 12 décembre 2017 à Corbeil-Essonnes

Décès :



GANDON Thierry Maurice Michel	le 4 avril 2017 à Égly
LEPETIT Fernand Auguste Maurice	le 10 octobre 2017 à Étampes
LEFRANÇOIS Jean Claude Emile Julien	le 17 octobre 2017 à Saclas
BARBERI Yvette Denise	le 18 novembre 2017 à Beaumont-du-Gâtinais
DUARTE Mickaël	le 11 novembre 2017 à Paris 13 ^{ème}
DARBEAU Denis	le 3 décembre 2017 à Cerny

Mariages :



RIDONY Virginie et SÉVÈRE Xavier	le 15 juillet 2017
HUNGER Maryline et BEAUCLÉ Sébastien Marcel François	le 17 août 2017

PACS :

PRUVOST Fabrice Henri Nestor et GAFFÉ Gilles Bernard Marcel le 29 janvier 2018



URBANISME

Permis de Construire

VASSEUR Nicolas	6D impasse des Vignes	Création de 4 lucarnes
DESPRES Dimitri	13 rue des Chaumonts	Extension de maison et ouverture d'un portail
ASSIMO Roberto	1C rue du Maréchal Foch	Construction d'une maison individuelle
BETTENCOURT Aurélie	Lotissement des Vignes Lot 7	Construction d'une maison individuelle
MIRRE Delphine	Lotissement des Vignes Lot 6	Construction d'une maison individuelle
BAZELAIS Valentin	Lotissement des Vignes Lot 3	Construction d'une maison individuelle
LAMACHE Bertrand	Lotissement des Vignes Lot 11	Construction d'une maison individuelle
MARTINON Clarisse	Lotissement des Vignes Lot 1	Construction d'une maison individuelle
DRUET Nadine	Route de Longueville	Construction de deux maisons individuelles
DRUET Nadine	Rue des Chaumonts	Construction de deux maisons individuelles
NEKERT Didier	Lotissement des Vignes Lot 2	Construction d'une maison individuelle
AUDUREAU Steeven	Lotissement des Vignes Lot 15	Construction d'une maison individuelle
RIVIERE Samuel	6 rue de la Libération	Construction d'un pavillon
CUVELIER Anthony	Lotissement des Vignes Lot 13	Construction d'une maison individuelle
LOUPIAC Benoît	Lotissement des Vignes Lot 14	Construction d'une maison individuelle
FERNANDES Henrique	Lotissement des Vignes Lot 12	Construction d'une maison individuelle
BONNETERRE Florian	Lotissement des Vignes Lot 8	Construction d'une maison individuelle
SARRION Sylvain	Lotissement des Vignes Lot 10	Construction d'une maison individuelle
VASSEUR Nicolas	6D impasse des Vignes	Création de 6 fenêtres de toit
ANDRADE Renaud	Lotissement des Vignes Lot 5	Construction d'une maison individuelle
SOUSA Mickael	2 rue des Sablons	Remplacement de 2 lucarnes par 2 velux
FERREIRA Daniel	Lotissement des Vignes Lot 9	Construction/Modification maison individuelle



CINEPAUSE /BOISSY LE CUTTE

C I N E S S O N N E

Mercredi 20 Décembre 2017- Salle des Fêtes

2 films - 2 séances



16H00	20H30

Subventionné par le Conseil Général de l'Essonne, **Cinessonne** exploite un circuit de Cinéma itinérant. Ce concept propose des films pour tous les publics: films d'auteurs, grand public, jeune public, longs et courts métrages.

La Commune s'est engagée dans ce dispositif, et attend un agrément pour pouvoir proposer aux Boissillons des films récemment sortis en Salle.

Pour donner l'impulsion à ce projet de « **Cinépause** » à **Boissy** en partenariat avec Cinessonne, **le Mercredi 20 Décembre dernier**, une première diffusion a été faite, la salle des fêtes s'est vue transformée, l'espace d'une demi-journée, en « salle ciné ». Deux films étaient proposés (encart ci-dessus).

M. Bertrand SCHMIT, en charge de ce cinéma itinérant a orchestré cette soirée (Montage, démontage et projection). Au cours de l'année 2018, il sera prévu d'autres séances, espérons que les Boissillons seront au rendez-vous afin que ce projet « cinéma » puisse continuer...

S. SECHET



Agenda :

- Lundi 19 Mars Commémoration à 10h30 à la bibliothèque
- Mardi 8 Mai Commémoration à 10h30 dans la cour de la mairie
- Samedi 24 Mars Carnaval sur le thème de la BD et dessin animé, départ à 15h devant la mairie



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : SYLVIE SECHET, ALINE VAUTHIER, JURGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, MARCEL DUBOIS, J-MICHEL DUMAZERT.